



## **SOFIDIV**

Société par Actions Simplifiée

65, avenue Edouard Vaillant  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

---

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011

## SOFIDIV

Société par Actions Simplifiée  
65, avenue Edouard Vaillant  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

---

### Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

---

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SOFIDIV, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la note 2.2 de la section « 2. Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe, laquelle expose les règles et les méthodes comptables relatives aux immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 30 mai 2012

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Thierry BENOIT

**SOFIDIV**

**COMPTES DE LA SOCIÉTÉ**

**31 DÉCEMBRE 2011**

**Société par Actions Simplifiée**

**65, avenue Edouard Vaillant**

**92100 BOULOGNE BILLANCOURT**

**RCS NANTERRE B 334 139 987**

**SOFIDIV S.A.S.**  
**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011**

**ACTIF**

(en euros)	Notes	2011			2010
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles		-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Constructions		-	-	-	-
Installations techniques, matériels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles		-	-	-	-
Avances et acomptes		-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations	9	12 404 503 620	(1 351 668 000)	11 052 835 620	9 565 982 847
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts	10	310 232 238	-	310 232 238	445 350 004
Autres immobilisations financières		-	-	-	-
		<b>12 714 735 858</b>	<b>(1 351 668 000)</b>	<b>11 363 067 858</b>	<b>10 011 332 851</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Avances et acomptes versés		-	-	-	-
Clients		-	-	-	-
Autres créances	11	13 716 853	-	13 716 853	201 061 379
Valeurs mobilières de placement	12	16 308 584	(15 226)	16 293 358	12 296 392
Disponibilités		1 534	-	1 534	26 533
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance		-	-	-	-
		<b>30 026 971</b>	<b>(15 226)</b>	<b>30 011 745</b>	<b>213 384 304</b>
Écarts de conversion actif		-	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>12 744 762 829</b>	<b>(1 351 683 226)</b>	<b>11 393 079 603</b>	<b>10 224 717 155</b>

**SOFIDIV S.A.S.**  
**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011**

**PASSIF**

(en euros)	Notes	2011	2010
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social (dont versé : 8 427 395 000)		8 427 395 000	8 427 395 000
Primes d'émission, de fusion et d'apport		138 345 959	138 345 959
Réserve légale		103 012 612	16 714 917
Réserves réglementées	14	550 282 198	550 282 198
Report à nouveau		628 887 485	(258 199 081)
Acompte sur dividendes		-	(752 569 640)
Résultat de l'exercice		1 166 839 320	1 725 953 901
	13	<b>11 014 762 574</b>	<b>9 847 923 254</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques		44 903 458	46 502 946
Provisions pour charges		-	-
	15	<b>44 903 458</b>	<b>46 502 946</b>
<b>AUTRES PASSIFS</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	4 570
Emprunts et dettes financières divers		333 101 461	318 719 859
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		55 077	53 820
Dettes fiscales et sociales		9 441	6 286
Autres dettes		247 592	11 506 420
	16	<b>333 413 571</b>	<b>330 290 955</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance		-	-
Écarts de conversion passif		-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>11 393 079 603</b>	<b>10 224 717 155</b>

**SOFIDIV S.A.S.**  
**COMPTE DE RÉSULTAT - EXERCICE 2011**

(en euros)	Notes	2011	2010
Produits financiers de participations		1 011 763 748	2 451 492 336
Prestations de services, autres revenus		-	-
<b>Produits financiers de participations et autres revenus</b>	<b>4</b>	<b>1 011 763 748</b>	<b>2 451 492 336</b>
Reprises de dépréciations et provisions, transferts de charges		-	-
Autres produits d'exploitation		10 000	146
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 011 773 748</b>	<b>2 451 492 482</b>
Autres achats et charges externes		6 129 400	20 213 868
Impôts, taxes et versements assimilés		117 467	25 845
Salaires et traitements		-	-
Charges sociales		3 891	1 491
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-	-
Autres charges		34 558	34 570
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>6 285 316</b>	<b>20 275 774</b>
Reprises de dépréciations et provisions, transferts de charges	15	4 012 192	-
Intérêts et produits assimilés	5	4 218 831	3 092 357
Différences positives de change		52 966 420	79 414 522
<b>Total des produits financiers</b>		<b>61 197 443</b>	<b>82 506 879</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15	15 226	4 012 192
Intérêts et charges assimilées	6	396 539	3 482 441
Différences négatives de change		62 778 760	69 528 514
<b>Total des charges financières</b>		<b>63 190 525</b>	<b>77 023 147</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>1 003 495 350</b>	<b>2 436 700 440</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	2 914 295 403
Reprises de dépréciations et provisions, transferts de charges	15	264 096 488	619 030 620
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>264 096 488</b>	<b>3 533 326 023</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	2 957 378 104
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15	105 851 000	1 286 694 458
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>105 851 000</b>	<b>4 244 072 562</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>7</b>	<b>158 245 488</b>	<b>(710 746 539)</b>
(Produit) / Charge d'impôt sur les bénéfices	8	(5 098 482)	-
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>1 166 839 320</b>	<b>1 725 953 901</b>

# **SOFIDIV S.A.S.**

## **ANNEXE AUX COMPTES DE LA SOCIÉTÉ**

### **1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

La société SOFIDIV, qui a une activité de holding, regroupe dans son portefeuille certaines participations des activités « Distribution sélective » et « Montres & Joaillerie » du groupe LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON, ainsi que des participations dans certaines holdings étrangères.

### **2 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

#### **2.1 Général**

Le bilan et le compte de résultat de la société SOFIDIV sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

Cependant, compte tenu de l'activité principalement financière de la société, les dividendes perçus des filiales et participations sont classés en produits d'exploitation.

#### **2.2 Immobilisations financières**

Les immobilisations financières hors créances, prêts et dépôts, sont enregistrées à leur coût d'acquisition (hors frais accessoires) ou à leur valeur d'apport.

Lorsque leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à la valeur comptabilisée, une dépréciation est enregistrée du montant de cette différence.

S'agissant des participations, leur valeur d'inventaire est déterminée par référence à leur valeur d'utilité ou à leur valeur de cession. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels de ces entités ; la valeur de cession est calculée à partir de ratios ou cours boursiers d'entreprises similaires, à partir d'évaluations faites par des experts indépendants dans une perspective de cession, ou par référence à des transactions récentes. Lorsque la valeur d'inventaire de la participation est négative, une provision pour risque est enregistrée à due concurrence, en complément de la dépréciation des titres.

Les variations du montant des dépréciations des titres de participation sont classées en résultat exceptionnel.

#### **2.3 Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à cette dernière, une dépréciation est enregistrée du montant de la différence.

#### **2.4 Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition (hors frais de transaction) ; lorsque leur valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée en résultat financier, du montant de cette différence.



La valeur de marché des valeurs mobilières de placement est déterminée, pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice, convertie le cas échéant aux taux de change de clôture ; pour les titres non cotés, par référence à leur valeur de réalisation estimée.

Ce calcul s'effectue par ligne de titres, sans compensation entre les plus et moins-values constatées.

En cas de cession partielle d'une ligne de titres, la détermination du résultat de cession s'effectue selon la méthode « premier entré-premier sorti » (FIFO).

## **2.5 Produits financiers de participations**

Les distributions des filiales et participations sont enregistrées lorsque celles-ci sont considérées acquises aux actionnaires ou associés. Les produits financiers des participations étrangères sont comptabilisés pour leur montant net de retenue à la source.

## **2.6 Opérations en devises**

Les opérations en devises sont enregistrées aux cours des devises à la date des transactions.

Les dettes et créances en devises sont réévaluées aux cours du 31 décembre, les gains et pertes non réalisés résultant de cette réévaluation étant portés en écart de conversion. Les pertes de change non réalisées au 31 décembre font l'objet de provisions, excepté pour les pertes compensées par des gains potentiels dans une même devise.

Les écarts de change constatés en fin d'exercice sur des disponibilités en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

## **2.7 Couverture de change**

Les contrats de change à terme et options de change non échus à la clôture sont réévalués au cours du 31 décembre ; les gains ou pertes non réalisés résultant de cette réévaluation sont :

- enregistrés en résultat en compensation des gains ou pertes de change non réalisés sur les actifs ou passifs couverts par ces instruments ;
- différés si ces instruments ont été affectés à des opérations de l'exercice suivant.

Si les instruments n'ont pas été affectés, les pertes latentes résultant de leur réévaluation sont enregistrées en résultat de change.

## **3 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE, OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET ÉVÈNEMENTS POST CLÔTURE**

En janvier 2011, SOFIDIV a pris une participation de 33%, soit 165 milliers d'euros (soit 6,6 millions de roubles) dans la société en création SARL LVMH WATCH AND JEWELLERY RUS. (RUSSIE). Le solde du capital est détenu par LVMH SWISS MANUFACTURES SA (SUISSE), filiale de SOFIDIV.

En mars 2011, SOFIDIV a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale LVP HOLDING pour un montant de 30 millions d'euros. Le pourcentage de détention de LVP HOLDING par SOFIDIV reste inchangé après cette opération, soit 100%.

En juin 2011, SOFIDIV a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale LVMH FINANCE BELGIQUE pour un montant de 87 milliers d'euros. Le pourcentage de détention de LVMH FINANCE BELGIQUE par SOFIDIV reste inchangé après cette opération, soit 0,01%.

En juin et décembre 2011, SOFIDIV a souscrit aux augmentations de capital de sa filiale HANNINVEST pour

respectivement 720 et 580 millions d'euros. Le pourcentage de détention de HANNINVEST par SOFIDIV reste inchangé après cette opération, soit 99,99%.

En outre, au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune nouvelle convention avec les parties liées au sens de l'article R 123-198 du Code de Commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

A la date d'arrêté des comptes par le Comité de Direction, le 6 avril 2012, aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

#### 4 PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS ET AUTRES REVENUS

(en euros)	2011	2010
Produits financiers de filiales et participations :		
- Dividendes perçus de sociétés françaises	-	-
- Dividendes perçus de sociétés étrangères	1 011 763 748	2 451 492 336
	<b>1 011 763 748</b>	<b>2 451 492 336</b>

#### 5 INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

Les intérêts et produits assimilés se décomposent de la façon suivante :

(en euros)	2011	2010
Produits des prêts et avances aux entreprises liées	4 218 831	2 965 049
Autres intérêts et produits assimilés	-	127 308
	<b>4 218 831</b>	<b>3 092 357</b>

#### 6 INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS

Les intérêts et charges assimilées s'analysent de la façon suivante :

(en euros)	2011	2010
Intérêts sur comptes courants et avances des entreprises liées	2	3 296 564
Autres intérêts et charges assimilées	396 537	185 877
	<b>396 539</b>	<b>3 482 441</b>

#### 7 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de 158,2 millions d'euros résulte de la variation des dépréciations des titres de participation et des provisions pour risques et charges (voir Note 15 – Variation des dépréciations et provisions).

#### 8 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale (Art. 223 A et suivants du CGI), SOFIDIV est redevable de cet impôt auprès de LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON SA ; la situation fiscale de la société, charge d'impôt ou reports déficitaires, reste identique à celle qui résulterait d'une imposition séparée.

Compte tenu de la limitation réglementaire apportée à l'imputation des reports déficitaires, le montant de l'impôt à payer par SOFIDIV au titre de l'exercice 2011 s'élève à 181 milliers d'euros et des crédits d'impôts d'un montant de 5 279 milliers d'euros ont été portés à l'actif du bilan.

Le montant des déficits reportables au 31 décembre 2011, acquis dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, s'élève à 1 345 millions d'euros.

## 9 PARTICIPATIONS

(en euros)	2011	2010
Valeur brute du portefeuille de participations	12 404 503 620	11 074 296 847
Dépréciations	(1 351 668 000)	(1 508 314 000)
<b>Valeur nette du portefeuille de participations</b>	<b>11 052 835 620</b>	<b>9 565 982 847</b>

Le portefeuille de participations est détaillé dans le tableau des filiales et participations. Son évolution est analysée en Note 3 – Faits significatifs de l'exercice, opérations avec des parties liées et événements post clôture.

L'évolution de la dépréciation du portefeuille est analysée en Note 15. – Variation des dépréciations et provisions.

Les méthodes de dépréciation des titres de participation sont décrites en Note 2.2. Le plus souvent, la dépréciation est calculée par référence à la valeur d'utilité de la participation concernée, qui est établie à partir des flux de trésorerie prévisionnels générés par cette entité.

## 10 PRETS

Les prêts sont constitués du solde du compte courant avec la société apparentée assurant la gestion centralisée de trésorerie du groupe LVMH.

Le compte-courant est réputé à moins d'un an en raison de son exigibilité au jour le jour ; il s'inscrit toutefois dans le cadre d'une convention d'une durée indéterminée.

## 11 AUTRES CRÉANCES

Le solde des autres créances s'analyse ainsi :

(en euros)	2011	2010
Créances sur des entreprises liées	10 279 086	201 005 465
<i>dont dividendes à recevoir</i>	5 000 000	-
Créances sur l'État	18 447	18 447
Primes payées sur option de change	3 381 849	-
Autres créances	37 471	37 467
	<b>13 716 853</b>	<b>201 061 379</b>

L'échéance de l'ensemble des autres créances est inférieure à un an.

## 12 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

(en euros)	2011	2010
Valeur brute du portefeuille de participations	16 308 584	16 308 584
Dépréciations	(15 226)	(4 012 192)
<b>Valeur nette du portefeuille de participations</b>	<b>16 293 358</b>	<b>12 296 392</b>

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est constitué d'un contrat d'« equity linked swap » (« ELS ») portant sur 205 997 actions Hermès International SCA, dénouable en numéraire à la date du 4 avril 2014. L'ELS est valorisé par référence à la valeur boursière du sous-jacent à la date de clôture : en cas de plus-value latente, celle-ci n'est pas comptabilisée ; en cas de moins-value latente, celle-ci donne lieu à enregistrement d'une dépréciation à due concurrence (Voir Note 15. – Variation des dépréciations et provisions).

## 13 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2011, le capital social, entièrement libéré, est constitué de 508 493 000 actions au nominal de 16,57 euros. Toutes les actions composant le capital social ont les mêmes droits.

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale du 20 juin 2011, l'affectation du résultat de l'exercice 2010 a été la suivante :

(en euros)	
Résultat de l'exercice 2010	1 725 953 901
Report à nouveau avant affectation	(258 199 081)
<b>Total</b>	<b>1 467 754 820</b>
Distribution de dividende	752 569 640
Dotations à la réserve légale	86 297 695
Report à nouveau après affectation	628 887 485
<b>Total</b>	<b>1 467 754 820</b>

## 14 RÉSERVES RÉGLEMENTÉES

Les « Réserves réglementées » sont constituées des réserves indisponibles provenant des réductions de capital intervenues en 1999 (conversion du capital en euros) et 2002.

## 15 VARIATION DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

La variation des dépréciations et des provisions s'analyse de la façon suivante :

(en euros)	31 décembre 2010	Dotations	Utilisations	31 décembre 2011
Dépréciation d'actifs :				
- titres de participation	1 508 314 000	105 851 000	(262 497 000)	1 351 668 000
- valeurs mobilières de placement	4 012 192	15 226	(4 012 192)	15 226
Provisions pour risques et charges	46 502 946	-	(1 599 488) <sup>(1)</sup>	44 903 458
<b>Total</b>	<b>1 558 829 138</b>	<b>105 866 226</b>	<b>(268 108 680)</b>	<b>1 396 586 684</b>
dont : résultat d'exploitation		-	-	
résultat financier		15 226	(4 012 192)	
résultat exceptionnel		105 851 000	(264 096 488)	
		<b>105 866 226</b>	<b>(268 108 680)</b>	

(1) reprise sans objet

Les provisions pour risques et charges correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges et situations contentieuses réalisés ou probables, afférentes aux activités de la société ou de ses filiales.

## 16 ANALYSE DES AUTRES PASSIFS

La répartition des dettes par nature et selon leur échéance ainsi que les charges à payer rattachées sont représentées dans le tableau ci-après :

Dettes	Total	Montant			Dont charges à payer	Dont entreprises liées
		à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans		
(en euros)						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	333 101 461	333 101 461	-	-	-	333 101 461
<b>Dettes financières</b>	<b>333 101 461</b>	<b>333 101 461</b>	-	-	-	<b>333 101 461</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 077	55 077	-	-	55 016	-
Dettes fiscales et sociales	9 441	9 441	-	-	6 750	-
Autres dettes	247 592	247 592	-	-	247 592	247 592
<b>TOTAL</b>	<b>333 413 571</b>	<b>333 413 571</b>	-	-	<b>309 358</b>	<b>333 349 053</b>

Les emprunts et dettes financières divers sont constitués d'un emprunt en devises de 431 millions de dollars (333,1 millions d'euros) auprès d'une filiale. Cet emprunt, à échéance de moins d'un an, est renouvelable par tacite reconduction pour une période de 6 mois.

## 17 AUTRES INFORMATIONS

### 17.1 Engagements

En octobre 2010, SOFIDIV a accordé à une société apparentée une caution ne pouvant excéder un montant estimé à 120 millions d'euros, exerçable, en cas de défaut du débiteur principal, au plus tard en juillet 2012.

### 17.2 Honoraires des Commissaires aux Comptes

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Diligences :		
- Commissariat aux Comptes	46,0	45,0
- Autres diligences directement liées à la mission de Commissariat aux Comptes	-	-
<b>TOTAL hors taxes</b>	<b>46,0</b>	<b>45,0</b>

### 17.3 Comptes consolidés

Les comptes de la société SOFIDIV étant inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON  
SA au capital de 152 344 687 euros  
22, avenue Montaigne 75008 PARIS  
RCS PARIS B 775 670 417

SOFIDIV est exemptée, en tant que mère de sous groupe, conformément aux articles L 233-17 et R 233-15 du Code de commerce, d'établir des comptes consolidés.

# SOFIDIV

Société par Actions Simplifiée au capital de 8 427 395 000,00 euros  
Siège social : 65 avenue Edouard Vaillant – 92100 Boulogne-Billancourt  
334 139 987 RCS Nanterre

## EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 14 JUIN 2012

L'an 2012, le 14 juin, à 9 heures 30, au 22 avenue Montaigne – 75008 Paris,

**LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton**, société anonyme au capital de 152.300.959,50 €, dont le siège social est 22, avenue Montaigne – 75008 Paris et dont le numéro d'identification au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris est 775 670 417, représentée par **Monsieur Antonio BELLONI**, en sa qualité de Directeur Général Délégué,

Propriétaire de la totalité des 508.493.000 actions émises par la société par actions simplifiée SOFIDIV,

[...]

### DEUXIÈME DÉCISION

	EUR
Le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à	1 166 839 320,69
Sur lequel il convient de doter la réserve légale	(58 341 966,03
Compte tenu d'un report à nouveau créditeur de	628 887 484,73
	<hr/>
Le montant total reportable est de	1 737 384 839,39

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, de la façon suivante :

Dividende	203 397 200,00
Report à nouveau créditeur porté à	1 533 987 639,39
	<hr/>
	1 737 384 839,39

Conformément aux dispositions légales, L'associé unique indique que les dividendes brut mis en paiement au titre des trois derniers exercices se sont élevés à :

(en euros)	2010	2009	2008
Dividende	1,48	0	0

[...]

Extrait certifié conforme

  
Monsieur Jean-Jacques GUIONY  
Président